

◀ **Pétition** ▶



Pour le recrutement de médecins de prévention

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader : classes surchargées, postes sur plusieurs établissements, pressions hiérarchiques, surcharge de travail, injonctions multiples, services administratifs et techniques en sous effectifs, etc. Alors que sont reconnues des troubles propres à notre profession et que l'augmentation avérée de pathologies lourdes ne nous épargne pas, nous disposons d'une médecine de prévention très insuffisante.

Le droit à une médecine du travail et à des visites médicales régulières est inscrit dans les textes réglementaires (décret 82-453 du 28 mai 1982). La loi impose une visite médicale de prévention tous les 5 ans, et donne le droit à tout personnel à une visite médicale annuelle sur demande.

Alors que la loi exige 1 médecin de prévention à temps plein pour 2500 agent-e-s voici les chiffres de l'éducation nationale : 64 temps pleins de médecins pour 1 011 755 agent-e-s, soit 1 temps plein de médecin pour 15 809 agent-e-s ! Il manque donc 341 temps pleins de médecins de prévention... Cette situation est inacceptable !

Nous exigeons le recrutement immédiat de médecins de prévention comme l'exige la loi. Afin de dénoncer cette situation et de faire valoir nos droits, SUD éducation 49 invite tou-te-s les agent-e-s à demander massivement la visite médicale de prévention et à faire signer le plus largement possible la pétition « Pour le recrutement de médecins de prévention » de SUD éducation 49.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

À retourner à SUD éducation 49 avant le vendredi 1^{er} février 2019



